

Conférence diplomatique sur la protection des interprétations et exécutions audiovisuelles

Beijing, 20 – 26 juin 2012

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

établi par le Secrétariat

1. Depuis les réunions que la Commission de vérification des pouvoirs a tenues les 21 et 23 juin 2012 (voir les documents AVP/DC/12 and 15), ont été reçus les pleins pouvoirs des délégations du Cameroun, d'Haïti, de la Namibie et de la Zambie.
2. En ce qui concerne les observateurs, les lettres de désignation des représentants des organisations non gouvernementales suivantes ont été reçues : Association nationale des organismes commerciaux de radiodiffusion au Japon (NAB-Japon) et Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI).

[Fin du document]